

LA FNCL APPELLE DES MESURES STRUCTURELLES ET LA RESPONSABILISATION DES ACTEURS POUR UNE FILIÈRE LAITIÈRE FORTE ET COMPÉTITIVE

Suite aux annonces du Gouvernement ce mercredi 22 juillet, la FNCL salue les mesures d'urgence annoncées pour soutenir les éleveurs de la filière mais maintient la nécessité de mettre en place des réformes structurelles fortes, au niveau national et européen, et appelle à la responsabilisation de tous les acteurs.

La FNCL, pour les coopératives laitières qu'elle représente et leurs associés-coopérateurs ainsi que pour l'ensemble des acteurs du lait, salue les mesures annoncées hier, notamment d'allègement de charges, permettant de soutenir les éleveurs en difficulté.

Mais, dans un marché désormais exposé à une volatilité structurelle des cours mondiaux et face aux crises récurrentes du secteur, la FNCL souligne l'urgence de mettre en place des réformes de fond pour la filière, au niveau national et européen.

Au niveau européen, le Gouvernement doit peser pour que les niveaux de seuils d'intervention soient relevés, afin que les aides soient plus réactives et adaptées aux nouveaux enjeux des marchés. A plus long terme, la PAC 2020 doit être préparée, en concertation avec les acteurs de la filière : la volatilité étant désormais structurelle, de véritables outils de prévention et de gestion de crise doivent être mis en place, comme un dispositif assurantiel pour préserver la marge des éleveurs laitiers.

Au niveau national, la FNCL appelle le Gouvernement à assurer l'application de la loi Hamon pour que le cadre des relations commerciales soit mieux appliqué. Les pouvoirs publics doivent également, en collaboration avec les régions et via les aides FEADER, soutenir la diversité des productions sur certains territoires, notamment la montagne, afin d'y sauvegarder l'activité et l'emploi.

Ces actions ne porteront néanmoins leurs fruits qu'avec la responsabilisation de l'ensemble des acteurs dont la distribution et la restauration collective. Les distributeurs doivent mettre un terme à une guerre des prix dévastatrice et destructrice de valeur. Ils doivent aussi, ainsi que la restauration collective, privilégier l'achat de lait français alors que les importations de lait de consommation progressent de 42% en volume entre 2014 et 2015, sur la période de janvier à mai.

« Nous tenons à saluer les mesures annoncées hier par le Gouvernement. La récurrence des crises implique cependant de mener d'urgence des réformes en profondeur : des acteurs plus compétitifs, de l'exploitation à la transformation, une Europe plus volontariste et interventionniste. Il devient urgent

aussi de privilégier l'offre française, de stopper la guerre des prix et le dogme du prix bas qui ont contribué au déséquilibre de tout un secteur. Les coopératives laitières, qui appartiennent à leurs adhérents, producteurs de lait, sont particulièrement concernées et impliquées pour que l'ensemble de la filière trouve des issues afin de gérer l'urgence mais aussi de s'inscrire dans une logique constructive de long terme.», explique Dominique Chargé, Président de la Fédération Nationale des Coopératives Laitières.

A propos de la FNCL

La Fédération Nationale des Coopératives Laitières (FNCL) a pour mission de représenter l'ensemble des coopératives laitières dont les métiers sont la collecte du lait et, pour la plupart d'entre elles, sa transformation en produits laitiers. La FNCL s'engage en faveur de la promotion de ce modèle économique performant, équitable et durable, qui permet l'existence d'une grande diversité de coopératives de tailles, de pratiques et de statuts différents. En France, au sein de la FNCL, 40 groupes coopératifs et près de 200 coopératives « fruitières », collectent et valorisent le lait produit par 56 000 associés-coopérateurs et 20 000 salariés. La coopération laitière représente 55 % du lait produit et collecté, et 45 % du lait transformé pour un chiffre d'affaires de plus de 14,5 milliards d'euros en 2013. 50 % des producteurs de lait en France sont les associés d'une coopérative.

Contact Presse FNCL

Mélo die Deneuve – 01 49 70 72 87/ 06 89 75 30 04 – melodie.deneuve@fncl.coop